

Pas de manipulation de l'index avec l'OGBL!

Dans la nuit du 30 au 31 mars 2022, à l'issue de neuf journées de négociations acharnées, l'OGBL a refusé de donner son accord à la proposition inacceptable faite par le gouvernement dans le cadre de la tripartite convoquée en raison de la flambée des prix de l'énergie. L'OGBL a en effet refusé de mettre sa signature sous un accord ne signifiant rien d'autre qu'un démantèlement social au Luxembourg et il a ainsi refusé de vendre le salariat au Luxembourg.

L'OGBL est entré dans cette tripartite avec pour objectif de renforcer le pouvoir d'achat des salariés, des pensionnés et de leurs familles, et non pour l'affaiblir. **L'accord proposé par le gouvernement était dans ce contexte tout simplement inacceptable** pour l'OGBL et ce, pour trois raisons principales.

- 1 -

Premièrement, la proposition du gouvernement prévoyait, en plus du report de la tranche indiciaire qui selon le Statoc serait normalement due en août 2022, de retarder également à chaque fois d'au moins un an d'éventuels déclenchements supplémentaires de l'index qui pourraient encore advenir en 2022 et 2023.

- 2 -

Deuxièmement, une large partie des propositions constructives faites par l'OGBL lors de ces négociations ont été balayées d'un revers de main par le gouvernement. Ainsi, il n'a pas été possible lors de ces négociations d'envisager d'autres pistes que celles retenues en amont de la tripartite par le gouvernement et le patronat. Il n'a ainsi pas pu y avoir de discussion portant sur une adaptation du barème fiscale à l'inflation ou bien encore sur d'autres sources de recettes fiscales pour l'Etat, comme le revendiquait pourtant l'OGBL.

- 3 -

Troisièmement, les mesures financières proposées par le gouvernement en vue de compenser le report (de huit mois) de la tranche indiciaire qui doit normalement se déclencher en août 2022 sont restées largement en dessous de tout compromis envisageable pour l'OGBL.

L'OGBL regrette profondément que le gouvernement se soit agenouillé face au patronat, qu'il ait instrumentalisé cet outil si important que constitue la tripartite pour orchestrer un démantèlement social et une manipulation du système d'indexation des salaires et des pensions qui est pourtant l'un des garants de la paix sociale au Luxembourg.

L'OGBL tient par ailleurs à souligner qu'il est resté ouvert à la discussion tout au long des négociations et qu'il n'a cessé de faire des propositions en vue d'un accord équilibré, mais force est de constater que toutes les discussions ont toujours finies par en revenir à la question de l'index et de sa manipulation.

Enfin, l'OGBL a refusé de donner son accord à une vaste opération de redistribution inversée (du bas vers le haut !!!), consistant à aider toutes les entreprises, sans distinction aucune, avec le pouvoir d'achat des salariés, des pensionnés et de leurs familles.

La tripartite a été instrumentalisée pour orchestrer un démantèlement social et une manipulation de l'index qui est pourtant l'un des garants de la paix sociale au Luxembourg.